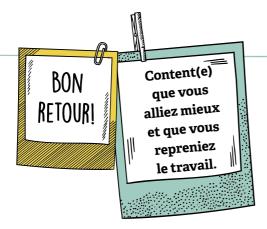


### Livret « Reprendre le travail »

# **Bon retour**









## VOS COORDONNÉES

NOM	
NUMÉRO DE REGISTRE NATIONAL	
ADRESSE	
TÉL.	E-MAIL

## VOTRE EMPLOYEUR

ADRESSE	
SERVICE DU PERSONNEL	
TÉL.	E-MAIL
SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DIRECT	
TÉL.	E-MAIL

### POURQUOI UTILISER UN LIVRET ?\_\_\_

En cas d'absence prolongée pour cause de maladie, vous devrez vous adresser à toutes sortes d'organismes et de personnes : votre médecin traitant, le médecin du travail, la mutuelle, etc. et bien sûr votre employeur. Tous vous aideront à reprendre le travail.

Et ce livret vous aidera à reprendre le travail après une absence pour cause de maladie. Considérez-le comme un guide pour votre propre trajet de reprise du travail.

## COMMENT UTILISER CE LIVRET ?\_\_

Présentez ce livret à toutes les personnes impliquées dans votre trajet de reprise du travail. Si nécessaire, demandez-leur de formuler un conseil ou une action qui vous aidera à reprendre le travail. Ce livret ne contient pas d'informations médicales ni de documents médicaux.

## BONS CONSEILS



Préparez soigneusement les entretiens. Dressez une liste de ce que vous souhaitez dire et atteindre. Apportez les informations nécessaires avec vous: rapports du médecin, rapports d'examen, un aperçu des médicaments que vous devez prendre, etc.



Préparez-vous aux questions relatives aux tâches que vous pouvez encore exercer. Pensez à ce que vous aimeriez et pourriez faire. Vous pourrez ainsi l'indiquer et avoir plus de contrôle sur votre propre situation.



Essayez d'entretenir le plus de contacts possible avec votre supérieur hiérarchique et vos collègues pendant votre période d'absence. De cette manière, vous investissez dans une bonne relation avec votre employeur. Prenez vous-même l'initiative : passez de temps en temps ou appelez un collègue.

## QUI EST QUI ?\_

### MÉDECIN DU TRAVAIL

Le médecin fait partie du Groupe IDEWE, votre service de prévention et de protection au travail. Lorsque vous reprenez le travail après une absence d'au moins quatre semaines, votre médecin du travail évalue si vous êtes apte ou non à exercer votre emploi. Le médecin peut également faire des suggestions à votre employeur pour vous aider à reprendre le travail.

Nous vous recommandons de vous rendre chez le médecin du travail avant de reprendre le travail.

Informez le médecin de votre état de santé et posez-lui toutes vos questions sur la reprise du travail. Le médecin pourra ainsi vous aider à préparer votre retour au travail.



Apportez toutes les informations utiles à chaque visite chez le médecin du travail (résultats des examens, photographies, rapports médicaux, etc.).

### MÉDECIN-CONSEIL

Le médecin-conseil est lié à la mutualité et entre en contact avec les travailleurs absents de longue durée, généralement dans les dix premières semaines de la maladie.

Le médecin évalue votre incapacité de travail.
Vous pouvez également vous y adresser pour obtenir des conseils ou des informations sur la reprise du travail.

### MÉDECIN-CONTRÔLEUR

Ce médecin est chargé par votre employeur de vérifier si vous êtes en incapacité de travail en raison d'une maladie ou d'un accident. En bref: si votre absence est légale. Le médecincontrôleur peut vous suivre pendant toute la durée de votre incapacité de travail et n'est généralement pas impliqué dans le processus de reprise du travail.

### MÉDECIN—CONSEIL DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

Un médecin-conseil travaille généralement pour le compte d'une compagnie d'assurance. Il peut être sollicité pour aider à la souscription ou au paiement d'une police d'assurance, par exemple pour effectuer un expertise médicale.

ÉTAPES				Remplissez les cases ci-dessous
DATE	PERSONNE DE CONTACT	ACTIONS DISCUTÉES		après chaque entretien sur votre retour au travail.
		-		
		-		
		_		

.....

# ÉTAPES

DATE		ACTIONS DISCUTÉES
	<u>.</u>	
	_	

# ÉTAPES

DATE		ACTIONS DISCUTÉES
	-	
	-	
	-	
	_	
	·····	
_	-	

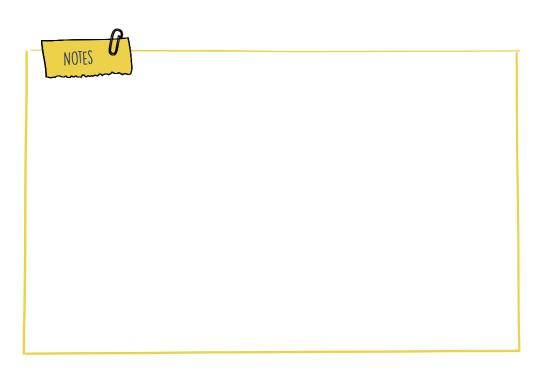
TÉL.	ADRESSE	
MÉDECIN	DU TRAVAIL	
TÉL.		
CONSEILL	ER(—ÈRE) EN PRI	ÉVENTION ASPECTS PSYCHOSOCIAUX
TÉL.		
ERGONOM	1E	
TÉL.		
AUTRE		
TÉL.	E-MAIL	

## MÉDECIN TRAITANTS ET SOIGNANTS \_\_\_

MÉDECIN 1	RAITANT	
TÉL.	E-MAIL	
MÉDECIN S	SPÉCIALISTE	
TÉL.	E-MAIL	
AUTRE		
TÉL.	E-MAIL	
AUTRE		
TÉL.	E-MAIL	

## LA MUTUELLE ET AUTRES PARTENAIRES

MUTUELLE	
ADRESSE	
MÉDECIN-CON	vseil
TÉL.	E-MAIL
ASSISTANT(E)	SOCIAL(E)
TÉL.	E-MAIL
TÉL.	



### Bureaux régionaux du Groupe IDEWE

### Contactez-nous - Nous nous ferons un plaisir de vous aider!

#### **Anvers**

Tél. 03 218 83 83 antwerpen@idewe.be

### **Bruxelles**

Tél. 02 237 33 24 bruxelles@idewe.be

### Charleroi

Tél. 071 23 99 11 charleroi@idewe.be

#### Gent

Tél. 09 264 12 30 gent@idewe.be

#### Hasselt

Tél. 011 24 94 70 hasselt@idewe.be

#### Leuven

Tél. 016 39 04 38 leuven@idewe.be

### Liège

Tél. 04 229 71 91 liege@idewe.be

### Mechelen

Tél. 015 28 00 50 mechelen@idewe.be

#### Namur

Tél. 081 32 10 40 namur@idewe.be

#### Roeselare

Tél. 051 27 29 29 roeselare@idewe.be

#### Turnhout

Tél. 014 40 02 20 turnhout@idewe.be

